

Application des compétences terminales en éducation physique

Titulaire

Nathalie GUISSARD (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

EDPH-I438

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Erasme

Contenu du cours

Cette UE est composée:

- > AA application des compétences transversales
- > AA sports raquettes et compétences terminales

Les deux axes principaux de ces cours sont :

- > d'amener une réflexion sur la possibilité d'établir des transferts de principes méthodologiques entre les sports collectifs traditionnels. Pour ce faire, un travail par situations de jeu et non plus par fondamentaux spécifiques est proposé.
- > de montrer que l'approche par le jeu est un excellent outil d'apprentissage, notamment pour le travail des compétences transversales.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Etre capable d'appliquer à travers une activité sportive les compétences terminales en éducation physique dans un champ disciplinaire précis. Travailler et développer les compétences transversales dans l'apprentissage d'activités sportives.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Travaux pratiques et séminaires réflexifs

Contribution au profil d'enseignement

Définir le champs disciplinaire et choisir le domaine et la compétence à développer au cours de la séance

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Contact(s)

nathalie.guissard@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre, Examen pratique et Rapport écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

AA approche transversale: participation active + dossier réflexif

AA sports raquettes: présentation d'éléments techniques et explication en terme de compétences développées

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La moyenne harmonique pondérée sera d'application pour toutes les parties de cette unité d'enseignement

L'UE est créditée si et seulement si les deux conditions suivantes sont remplies :

1° la moyenne harmonique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissage qui la composent est supérieure ou égale à 10

2° la somme des points déficitaires des notes attribuées à chaque activité d'apprentissage n'excède pas deux points.

Ceci permet de s'assurer de l'acquis d'un socle suffisant de compétences pour chacune des activités d'apprentissage de l'UE:

Si la somme des points déficitaires des différentes activités d'apprentissage est supérieure à deux, la note la plus faible sera attribuée à l'ensemble de l'UE.

Si l'UE n'est pas validée, le report de note de l'AA est à 10/20 d'une session à l'autre et à 12/20 d'une année à l'autre

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences de la motricité

MA-EDPH | Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique | finalité Didactique/bloc 1

